



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 1

Comprendre la block chain pour comprendre les Crypto-actifs

Métavers- NFT

Questions à se poser, recherches à effectuer, rédaction OCE, mécanismes de dissimulation

Vendredi 17 mars 2023

De 08h30 à 12h00

Palais de Justice de Besançon

Salle modulable (1^{er} étage), 1 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la technologie blockchain
- Appréhender concrètement les concepts de chiffrement et d'empreintes numériques
- Le Bitcoin : exemple d'utilisation de la technologie blockchain
- Faciliter la rédaction d'une OCE (ordonnance de commission d'experts) à destination d'un expert dans une affaire de cryptoactifs
- Discuter plus facilement avec des enquêteurs spécialisés en cryptoactifs

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts de Justice inscrits sur la liste des Experts près la Cour d'Appel ; probatoires et quinquennaux
- Candidats experts postulants : ayant déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Officiers de Police et de Gendarmerie ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

1. Un peu d'histoire
2. Codage, Chiffrement, et hash
3. Fonctionnement d'un Registre
4. Du Registre à la Blockchain
5. La Blockchain du Bitcoin
6. Se procurer des Bitcoins
7. Portefeuille ou Porte-clés ?
8. Consulter la blockchain du Bitcoin
9. Enquêtes judiciaires et Bitcoins
10. Du Bitcoin aux Cryptoactifs
11. Présentation générale de la section J3 du parquet de Paris, spécialisée en matière de cybercriminalité
 - Rappel des critères de compétence
 - Centralisation des contentieux
 - La saisie des crypto actifs

Organisation de la formation

Intervenants :

- **M. Frédéric BOUQUET**, expert près la cour d'appel de LYON, en informatique et cybercriminalité
- **Mme Pauline FABRE**, Vice-procureure, adjointe au chef de section J3 - Lutte contre la cybercriminalité - JIRS / JUNALCO - du TJ de Paris

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Durée de la formation : 3 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 60 €
- Non membres de la Compagnie : 120 €
- Magistrats : Offert